CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 18 167 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas affichait un encours de dette de 3,4 M€, soit 190 € par habitant, une épargne brute égale à 20,4 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 1,7 ans.

Dette par habitant
190 €
3,4 M€ au total

Capacité de désendettement
1,7 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
20,4 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
426 € / hab.
7,7 M€ au total

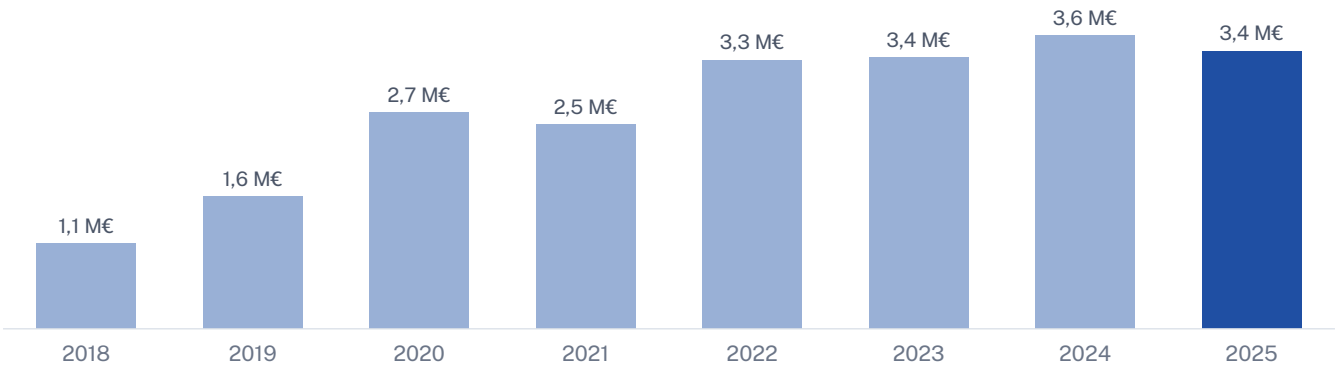
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	426 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	28,3 %	120 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	20,4 %	109 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	190 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Investit-elle ?	25 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Combien rapportent les impôts locaux ?	129 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 1,1 M€ en 2018 à 3,4 M€ en 2025 (+225,5 %). Valeur la plus haute : 3,6 M€ en 2024.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	1,1 M€	14 %	1,4 ans	433 k€
2019	1,6 M€	17 %	1,6 ans	1,6 M€
2020	2,7 M€	12 %	3,5 ans	1,5 M€
2021	2,5 M€	23,4 %	1,5 ans	838 k€
2022	3,3 M€	11,3 %	3,5 ans	889 k€
2023	3,4 M€	18,4 %	2,1 ans	1,1 M€
2024	3,6 M€	17,2 %	2,3 ans	855 k€
2025	3,4 M€	20,4 %	1,7 ans	445 k€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	387 k€ pour 9 projets
Part du coût des projets payée par l'État	31,9 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	58 k€ pour 2 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	Plan de modernisation de la maison de sante de port sainte marie	67 600 €
2025	DETR	Plan de modernisation de la maisons de sante de Prayssas	16 636 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.